

## Critères pour la certification des cosmétiques

### Les cosmétiques sont, par exemple:

- Crèmes, lotions, gels et huiles pour les soins cutanés
- Fonds de teint (liquides, crèmes, poudres)
- Savons de toilette
- Parfums, eau de toilette, eau de Cologne
- Agents de soin capillaire tels que colorations et agents de décoloration, produits capillaires tels que laques, gels, mousses
- Déodorants et produits antiperspirants
- Baumes à lèvres
- Produits de maquillage et démaquillage
- Produits pour les soins dentaires et buccaux
- Produits solaires

### Critères contrôlés:

Les cosmétiques qui restent sur la peau (p.ex. lotion pour le corps, déodorant) ne contiennent aucune des substances ni aucun des composés potentiellement allergènes énumérés dans le tableau ci-dessous à une concentration supérieure à 0,0001 %. Ils ne contiennent également aucun conservateur libérant des halogènes (composés organiques halogènes) ni de thiazolinones.

Les cosmétiques qui sont rincés (p. ex. gel douche, shampooing) ne contiennent aucune des substances ni aucun des composés potentiellement allergènes énumérés dans le tableau ci-dessous à une concentration supérieure à 0,001 %.

Les déclarations suivantes sont, par exemple, autorisées sur l'emballage: «ne contient aucun des 26 allergènes» ou «pour peaux sensibles».

Une gestion des allergènes conforme aux exigences d'un concept HACCP est mise en œuvre.

No	Nom chimique (DCI)	Nom chimique (DCI)	No CAS-	No CE
67	2-Benzylidèneheptanal	Amyl cinnamal	122-40-7	204-541-5
68	Alcool benzylique	Benzyl alcohol	100-51-6	202-859-9
69	Alcool cinnamylque	Cinnamyl alcohol	104-54-1	203-212-3
70	3,7-Diméthyl-2,6-octadiénal	Citral	5392-40-5	226-394-6
71	2-Méthoxy-4-(2-propényl)phénol	Eugenol	97-53-0	202-589-1
72	7-Hydroxycitronellal	Hydroxycitronellal	107-75-5	203-518-7
73	2-Méthoxy-4-(1-propényl)phénol	Isoeugenol	97-54-1	202-590-7

No	Nom chimique (DCI)	Nom chimique (DCI)	No CAS-	No CE
74	2-Pentyl-3-phénylprop-2-ène-1-ol	Amylcinnamyl alcohol	101-85-9	202-982-8
75	Salicylate de benzyle	Benzyl salicylate	118-58-1	204-262-9
76	3-Phényl-2-Propénal	Cinnamal	104-55-2	203-213-9
77	2H-1-Benzopyrane-2-one	Coumarin	91-64-5	202-086-7
78	(2E)-3,7-Diméthyl-2,6-octadiène-1-ol	Geraniol	106-24-1	203-377-1
79	3- et 4-(4-Hydroxy4-méthylpentyl) cyclohexen-3-ène1-carbaldéhyde	Hydroxyisoheptyl 3-cyclohexene carboxaldehyde	51414-25-6/ 31906-04-4	257-187-9/ 250-863-4
80	Alcool 4-méthoxybenzylique	Anise alcohol	105-13-5	203-273-6
81	Ester phénylméthylque de l'acide 3-phényl-2- propénoïque	Benzyl cinnamate	103-41-3	203-109-3
82	3,7,11-Triméthyl-2,6,10- dodécatriène-1-ol	Farnesol	4602-84-0	225-004-1
83	2-(4-tertButylbenzyl) propionaldéhyde	Butylphenyl methylpropional	80-54-6	201-289-8
84	3,7-Diméthyl-1,6-octadiène-3-ol	Linalool	78-70-6	201-134-4
85	Benzoate de benzyle	Benzyl benzoate	120-51-4	204-402-9
86	Citronellol / (±)-3,7-diméthyl-6-ène-1-ol	Citronellol	106-22-9/ 26489-01-0	203-375-0/ 247-737-6
87	2-Benzylidèneoctanal	Hexylcinnamaldehyd	101-86-0	202-983-3
88	(4R)-1-Méthyl-4-(1-méthyléthényl) cyclohexène	Limonene	5989-27-5	227-813-5
89	Carbonate de méthylheptine	Methyl 2-octynoate	111-12-6	203-836-6
90	3-Méthyl-4-(2,6,6- triméthyl-2- cyclohexène-1-yl)-3-butène-2-one	alpha-Isomethyl ionone	127-51-5	204-846-3
91	Evernia prunastri, extraits	Evernia prunastri extract	90028-68-5	289-861-3
92	Evernia furfuracea, extraits	Evernia furfuracea extract	90028-67-4	289-860-8

Un produit cosmétique portant le label de qualité Allergie déclaré comme «**sans parfum**» ou «**sans fragrance**» ne doit contenir aucune fragrance naturelle ou synthétique. De même, aucun extrait de plantes ne peut être utilisé pour parfumer le produit.

Outre les 26 substances énumérées ci-dessus, les produits cosmétiques avec la déclaration «**sans colorant**» ne peuvent également pas contenir de colorant.

Le label de qualité Allergie se réfère exclusivement aux allergies et aux intolérances. Il confirme qu'un produit a été testé et certifié comme étant adaptés aux personnes souffrant d'allergies ou d'intolérances.

Le fabricant ou le détaillant décide quels produits il souhaite faire certifier et les fait contrôler par Service Allergie Suisse. Les consommateurs trouvent les informations correspondantes sur l'emballage du produit et dans la base de données des produits sur [www.service-allergie.ch](http://www.service-allergie.ch).